"Au nom du Christ, nous vous en supplions, laissez-vous réconcilier avec Dieu"
(2 Corinthiens 5,20)

PAROISSE ST WANDRILLE

Arche d'Alliance

Numéro 285 - Mars 2018 - 28ème année - Journal de la Paroisse Saint-Wandrille du Pecq

Editorial

Semaine Sainte et *confessions*

24/03 Samedi

17h-17h45 : Confessions

25/03 Dimanche des Rameaux

Messes avec bénédiction des rameaux aux heures habituelles
16h-19h : Confessions

29/03 Jeudi Saint

17h-19h : Confessions
19h30 : messe en mémoire de la Cène du Seigneur
Adoration au reposoir toute la nuit

30/03 Vendredi Saint

15h30 : Chemin de croix
16h30-19h : Confessions
17h30 : Chemin de croix des enfants
19h30 : Célébration de la Passion du Seigneur

31/03 Samedi Saint

10h-12h : Confessions
15h-19h : Confessions
21h30 : Veillée pascale (messe de Pâques)

01/04 Dimanche de Pâques

11h : messe de la Résurrection du Seigneur

Ce numéro de l'Arche d'Alliance paraît au cœur du Carême, il reste encore quatre semaines. Les vacances sont finies, le moment est bien choisi pour faire le point, pour renouveler nos résolutions et poursuivre avec optimisme notre montée vers Pâques.

Les mots du Pape François dans son homélie de la messe des Cendres, le 14 février dernier, peuvent nous y aider, *arrête-toi, regarde et reviens*[1] :

Arrête-toi un peu, laisse cette agitation et cette course insensée qui remplit le cœur de l'amertume de sentir que l'on n'arrive jamais à rien.

Arrête-toi, laisse cette injonction à vivre en accéléré qui disperse, divise et finit par détruire le temps de la famille, le temps de l'amitié, le temps des enfants, le temps des grands-parents, le temps de la gratuité… le temps de Dieu.

Arrête-toi un peu devant la nécessité d'apparaître et d'être vu par tous, d'être continuellement "à l'affiche", ce qui fait oublier la valeur de l'intimité et du recueillement. (…)

Arrête-toi pour regarder et contempler !

Regarde les visages vivants de la tendresse et de la bonté de Dieu qui agit au milieu de nous.

Regarde le visage de nos familles qui continuent à miser jour après jour, avec beaucoup d'efforts, pour aller de l'avant dans la vie et qui, entre les contraintes et les difficultés, ne cessent pas de tout tenter pour faire de leur maison une école de l'amour.

Regarde les visages interpellant de nos enfants et des jeunes porteurs d'avenir et d'espérance. Germes vivants de l'amour et de la vie qui se fraient toujours un passage au milieu de nos calculs mesquins et égoïstes.

Regarde les visages de nos anciens, marqués par le passage du temps. Visages de la sagesse agissante de Dieu.

Regarde les visages de nos malades et de tous ceux qui s'en occupent ; visages qui, dans leur vulnérabilité et dans leur service, nous rappellent que la valeur de chaque personne ne peut jamais être réduite à une question de calcul ou d'utilité. (...)

Regarde et contemple le visage concret du Christ crucifié par amour de tous sans exclusion. De tous ? Oui, de tous. Regarder son visage est l'invitation pleine d'espérance de ce temps de Carême pour vaincre les démons de la méfiance, de l'apathie et de la résignation. Visage qui nous incite à nous écrier : le Royaume de Dieu est possible !

Arrête-toi, regarde et reviens. Reviens à la Maison de ton Père. Reviens, sans peur, vers les bras ouverts et impatients de ton Père riche en miséricorde qui t'attend (…)

Reviens, sans peur, pour faire l'expérience de la tendresse de Dieu qui guérit et réconcilie. Laisse le Seigneur guérir les blessures du péché et accomplir la prophétie faite à nos pères : « Je vous donnerai un cœur nouveau, je mettrai en vous un esprit nouveau. J'ôterai de votre chair le cœur de pierre, je vous donnerai un cœur de chair » (Ez 36,26).

Arrête-toi, regarde et reviens !

Pape François.

Père Henri du Vignaux

[1] Pape François, homélie du mercredi des cendres, 14 février 2018, basilique Sainte-Sabine, Rome.

Dites "don"...

L'appel aux dons n'est pas adressé à ceux qui payent l'impôt contrairement à ce que pourrait laisser croire la formulation vantant la « réduction fiscale ».

Le don est un devoir pour les chrétiens qui se rappellent que l'Ancien comme le Nouveau Testament parlent de la Dîme.

Il s'agit *toujours* d'un don fait à Dieu en action de grâce pour les bienfaits reçus : dès lors ce n'est plus un coût (comme on voudrait le faire croire) mais une prière de louanges. Et l'on comprend les bienfaits qui découlent de cette prière : *que chacun donne comme il a décidé dans son cœur, sans regret et sans contrainte, car « Dieu aime celui qui donne joyeusement » (Corinthien II, 9,6-7)*.

La Dîme était de 10 % des recettes ou récoltes : ce pourcentage peut paraître exagéré aujourd'hui où un certain nombre de dépenses autrefois financées par la Dîme sont assumées par l'impôt : ce qui est important pour chacun est de fixer quel sera, pour lui, le taux et l'assiette de ce qu'il donnera à Dieu, ce qui sera sa

...dîme donnons

Dîme. Le législateur français qui autorise d'affecter 66 % des dons à une utilisation choisie de l'impôt, donne une indication : les 34 % restants sont un don qui peut devenir une Dîme.

Il est aussi possible de donner des Dîmes « spéciales » à l'occasion d'événements particuliers : x % des frais d'un mariage, d'un baptême, de funérailles, d'anniversaire. Certains donnent 25 % d'une Plus Value boursière ou immobilière, 50 % d'un héritage inattendu, 100 % d'un gain au jeu... À chacun sa générosité...

Le Don devient Dîme, et donc prière, quand il est fait à Dieu : aujourd'hui, c'est le Denier de l'Église qui en est le premier vecteur, avec ses dérivés (séminaire, éducation chrétienne, chantiers du Cardinal) et tout ce qui se rapporte aux supports de l'évangélisation (célébration du culte, actes d'apostolat ou de charité, subsistance du Clergé).

A la Dîme s'ajoutent les dons spontanés selon l'élan du cœur devant telle ou telle situation ou en raison d'expériences personnelles.

Donner est toujours un acte de liberté individuelle, éclairé par la conscience sur les montants et les destinataires : c'est un acte d'Amour que chacun peut transformer en prière.

F.B.

Campagne du Denier de l'Eglise

La campagne du Denier de l'Eglise 2018 est lancée.

A quoi sert le Denier de l'Eglise ?

Eh bien, à assurer en partie (seulement) les charges de la vie courante de nos prêtres, leur traitement et leurs couvertures sociales. Et aussi à aider financièrement nos prêtres retraités, ceux qui ont consacré leur vie au service de nos âmes et celles de nos frères. Contribuer au Denier de l'Eglise, c'est également participer au financement des paroisses du diocèse dont la nôtre.

Je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement au nom de notre Evêque et de notre curé, celles et ceux qui ont participé à la campagne 2017.

En effet, celle-ci a permis de collecter la somme de 85 000 €, soit une progression de 3 550 € par rapport à l'année précédente. En 2017, nous comptons 147 donateurs contre 176 en 2016. La progression au titre de 2017 n'est donc pas liée à l'augmentation du nombre des donateurs mais à une participation individuelle en forte hausse. En effet, le don moyen en 2016 était de 460 €, alors qu'en 2017 il est de 580 €, soit une progression de 120 € par donateur (soit 26 % de plus).

Pour mémoire, en 2015, la paroisse comptait 203 donateurs contre 147 aujourd'hui. Or, à première vue, le nombre de paroissiens ne semble pas avoir diminué !

Combien donner en 2018 ?

Dans la mesure du possible pas moins qu'en 2017 !

En effet, il est vital pour l'église - dont nous sommes tous les membres - que chacun participe selon ses possibilités au Denier de l'Eglise.

L'Eglise recommande une contribution à hauteur de 1 à 2 % de nos revenus annuels, étant entendu qu'en termes d'impôt sur le revenu, pour ceux qui y sont assujettis, ce don ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%.

Le Denier est l'affaire de tous les catholiques sans exception, mais il est vrai que dans des situations financières parfois difficiles, un don - même modeste - est précieux.

Comment donner en 2018 ?

Soit par chèque, en utilisant l'enveloppe disponible au fond de l'église.

Soit par carte bancaire, en vous connectant sur le site de notre diocèse dont les coordonnées figurent dans l'enveloppe.

Soit par prélèvement automatique. Ce mode de versement a l'avantage de permettre un soutien régulier tout au long de l'année. Les informations utiles sont également disponibles dans les enveloppes.

Pour finir, je vous invite à préciser à l'Association Diocésaine de Versailles que vous souhaiter affecter votre participation à la paroisse St Wandrille du Pecq.

D'avance un grand 'Merci' à tous.

G.B.

Solidarité prison

Les Amis de la Centrale de Poissy ont reçu de nombreuses lettres de remerciement de détenus de la prison de Poissy destinées aux généreux donateurs de friandises et chocolats qui ont répondu aux collectes faites dans les paroisses avant Noël. Voici deux de ces lettres.

G.B.

"Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'avais faim et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger et vous m'avez accueilli ; j'étais nu et vous m'avez habillé ; j'étais malade et vous m'avez visité ; j'étais en prison et vous êtes venus jusqu'à moi !"

Merci aux Donateurs et Donatrices, prenant sur leur temps libre, pour récolter, confectionner des sachets et apporter de nombreuses friandises, oubliées pour beaucoup d'entre nous, et offrir une distribution sans aucunes distinctions rappelant en cela les actes de Notre Seigneur Jesus Christ qui faisait associer la foule pour les nourrir en remerciant Dieu pour ces aliments. Ma main ne peut se retenir de vous écrire ce message qui me traverse l'esprit :

« C'est vous qui êtes le sel du Monde ....
C'est vous qui êtes la lumière du Monde »
de Matthieu 4 / 13 à 16.

Par ces gestes de Bonne Nouvelle, beaucoup de personnes abandonnées, retrouvent leur dignité perdue et personnellement, je n'oublierai jamais ce difficile passage de ma vie, soutenu par tant de générosité.

Après tous ces mots du coeur, il me reste simplement à vous remercier une fois encore et vous présenter tous mes Voeux de bonne et heureuse année 2018.

Que l'Esprit de Dieu soit toujours avec Vous.

Marc

Poissy le 25.01.2018

Chères vous tous !

Je vous adresse cette petite lettre afin de vous remercier de vos gentilles attentions durant ces périodes de fêtes qui viennent de se dérouler !

J'ai été sensible aux jolies cartes et dessins réalisés par les enfants de certaines écoles !

Vos gentils mots de soutien et d'espoir nous donnent beaucoup de courages et de forces dans cette épreuve difficile à passer ! Un grand merci également à tout les bénévoles qui prennent leur gentil petit colis dans lequel nous avons pût y découvrir bonbons, chocolats et diverses gourmandises. Cela nous a permis de partager tous ensemble un moment de joie !

Sachez que par vos actions, j'ai pût moi aussi me sentir un peu comme vous quelques instants. Je n'oublierai jamais toutes ces attentions qui m'ont rendu heureux durant ces fêtes. Au nom de tous, je vous remercie très chaleureusement car grâce à vous, j'ai retrouvé un peu de bonheur !

En espérant que cette lettre vous fera plaisir, c'est avec ma plus grande sincérité que je vous adresse toute ma gratitude !

Très chaleureusement !

Prier avec le Saint-Père

Pour que l'Eglise tout entière reconnaisse l'urgence de la formation au discernement spirituel, au niveau peronnel et communautaire.

Les Topos du mercredi
pour lycéens et étudiants

« Chrétiens au milieu du monde »

Prochaine rencontre avec
Marie-Gabrielle WINTENBERGER,
Conseillère à Thomas More Leadership Institute
le **14 mars** à **19 h** au 38 rue de Paris.

10e Nuit des témoins

L'**AED** organise à Paris la 10è édition de la Nuit des Témoins, une veillée de prière pour honorer les martyrs d'aujourd'hui, ces prêtres ou religieuses tués ces derniers mois par fidélité au Christ.

Au cours de la soirée, trois invités exceptionnels témoigneront de la situation des chrétiens en Algérie, au Mexique et en Egypte :

Père Paul-Elie Cheknoun, ALGERIE
Prêtre, ancien musulman converti,

Mgr Ramón Castro Castro, MEXIQUE
Évêque de Cuernavaca, lutte contre le trafic de drogue et la violence,

Mgr Kyrillos William Samaan, EGYPTE
Evêque copte catholique d'Assiout.

Rendez-vous le
vendredi 16 mars
à la cathédrale **Notre-Dame de Paris**
(messe à 18h15 - veillée de 20h à 22h)

Plus de renseignements sur www.aed-france.org

Calendrier (Année liturgique B)

Mars 2018

Dimanche 4	3e dimanche de Carême
Dimanche 11	4e dimanche de Carême
Dimanche 18	5e dimanche de Carême
Dimanche 25	Dimanche des Rameaux et de la Passion
Semaine Sainte	*Voir les horaires en 1ère page*

Avril 2018

Dimanche 1er	Pâques, dimanche de la Résurrection 11h messe de la Résurrection du Seigneur

Adhérer aux Associations Familiales Catholiques (AFC), pour quoi faire ?

L'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) est l'organisme institutionnel représentant les familles, consulté lors des travaux de préparation des lois et des règlements. Les AFC sont actives (présidents, administrateurs) au sein de l'UNAF et de ses déclinaisons régionales (URAF) et départementales (UDAF), à hauteur de leur représentativité, c'est-à-dire de leur nombre d'adhérents. Il est possible aux AFC d'y exprimer les demandes et les préoccupations des familles catholiques, notamment sur les sujets « sociétaux » : remise en cause des notions de famille et de filiation, respect de la vie, et dégradation des conditions matérielles d'existence et d'épanouissement des familles.

Si vous voulez vous faire entendre en tant que familles catholiques, un premier pas consiste donc à adhérer à votre AFC locale : premier pas efficace, à condition d'être suffisamment massif pour pouvoir formuler clairement ce que nous voulons pour la famille. C'est l'intérêt principal des AFC.

Ne restons pas isolés, à nous lamenter sur une histoire qui s'écrit sans nous, mais assumons nos responsabilités et soyons des acteurs résolus du monde que nous voulons pour nos enfants !

AFC du Pecq, de Marly-le-Roi et environs : 01 39 16 55 84 et
afc78lepecq@afc-france.org

B.d.B.

Carnet paroissial

Ils nous ont quittés
André PRACA - Elisabeth MARGERIE
Marc SOLER - Maria DAVID

Horaires des messes

Lundi au samedi : **9h** (confessions possibles avant et après la messe)
Samedi soir : **18h** (messe anticipée)
Dimanche **:** **9h30** et **11h** (messes dominicales)

A l'église

Mardi :	20h30 : Groupe de prière du Buisson Ardent
Jeudi :	20h30 - 21h : Rosaire
	21h - 22h : Adoration
Vendredi :	18h30 - 19h30 : Confessions
Samedi :	17h - 17h45 : Confessions
Dimanche :	18h : Chapelet pour les vocations

Préparation aux sacrements

Baptême des petits enfants : prendre rendez-vous 3 mois avant la date douhaitée.
Mariage : prendre rendez-vous avec M. le Curé 10 mois avant la date souhaitée.
Baptême et confirmation à tout âge de la vie : présentez-vous au presbytère.

Arche d'Alliance
Journal de la paroisse Saint-Wandrille
1, avenue du Pavillon de Sully - 78230 Le Pecq
Tél : 01 34 51 10 80
www.pswlepecq.fr
ISSN : 2117-5659 - Dépôt légal : à parution

Directeur de la publication : Bernard Labit
Ont contribué à ce numéro : Gérard Barreau, Guillaume Barreau, Bruno de Becdelièvre, François Bernier, José Juanico, Bernard Labit, Marie-Josèphe Mirabel, Jacqueline et Pierre Pinchon, Alain Toret, Père Henri du Vignaux.

Prochaine réunion de l'équipe de rédaction (ouverte à tous) : vendredi 23 mars à 14h au presbytère.

Le 6 mars
Sainte Colette, réformatrice des Clarisses (1381-1447)

Le saint du mois

Colette Boyet est née à Corbie, en Picardie. Désolés de ne pas avoir d'enfants, ses parents avaient prié saint Nicolas, et donnèrent à leur fille le nom de ce saint protecteur : Colette est un diminutif familier de Nicole. Orpheline à 18 ans, elle obtient du Père Abbé d'un monastère voisin une dispense d'âge pour entrer chez les béguines d'Amiens, mais n'y reste qu'un an, jugeant leur vie trop douce. Même déception chez les bénédictines, puis chez les clarisses. Son père spirituel, un franciscain, comprend son désir d'austérité, et la fait entrer dans le Tiers-Ordre de Saint François. Recluse dans une petite maison attenante à l'église de Corbie, elle mène une vie très austère pendant trois ans, mais se sent appelée à plus de pauvreté encore. Voulant réformer le second ordre fondé par saint François, les clarisses, elle obtient de rencontrer le pape, qui reçoit sa profession religieuse dans la règle de Sainte Claire et la nomme abbesse de tous les monastères qu'elle sera amenée à fonder ou à réformer dans un esprit de pauvreté et de pénitence. Colette part alors en Franche-Comté et réforme le monastère de Besançon, puis bien d'autres en Savoie, Artois, Allemagne et Belgique. Elle meurt à Gand et son corps sera, par la suite, transporté à Poligny dans le Jura.

« ...Voyageuse et mystique, énergique et pauvre, la "petite ancelle de Notre Seigneur", dans un temps troublé (guerre de Cent ans, Grand schisme) rayonne sur les grands, les religieux et les humbles... »

B.d.B.

Vie d'Eglise

Le Christ au secours des pauvres

Elle est vraie cette parole : «Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile » (1*Co* 9,16). Ce qui faisait la joie de Paul fait aussi notre joie car « la joie de l'Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus. Ceux qui se laissent sauver par lui sont libérés du péché, de la tristesse, du vide intérieur, de l'isolement. Avec Jésus Christ la joie naît et renaît toujours. » (*Evangelii gaudium* § 1). Ma joie est aussi d'avoir rencontré des hommes et des femmes qui vivent de cette joie. Car la joie de l'Évangile est communicative !

Mais annoncer l'Évangile, c'est quoi ?

De mes yeux, j'ai vu la joie de ceux qui, de village en village, secourent les pauvres, abritent les sans-abris, accueillent les sinistrés des inondations, soignent les handicapés et secourent leurs familles. Ils le font parce que s'ils ne le faisaient pas, le Christ ne serait pas présent auprès des pauvres, des malades, des handicapés, des sans abris, des sinistrés. Et ils sont rayonnants de joie de voir que le Seigneur aplanit toutes les difficultés pour que les sans-abris trouvent une maison, que les handicapés et les malades soient soignés, que les pauvres reçoivent du riz… Ils éprouvent la joie des apôtres suivant Jésus en Galilée quand, de village en village, « il guérit beaucoup de gens atteints de toutes sortes de maladies » (*Mc* 1,34).

Cela j'ai pu le voir, moi-aussi, avec Florence lors de notre dernier voyage au Viêt Nam.

Dans le delta du Mékong, nous avons vu une vieille dame qui vivait encore l'an passé sous une bâche tenue par quelques planches au bord d'une rivière qui débordait chaque année mais depuis qu'avec les Filles de la Charité nous avons pu envoyer 2700 € pour acheter des matériaux, les paroissiens se sont mobilisés pour lui construire une petite maison en dur avec une petite salle pour accueillir, une toute petite chambre et une petite cuisine. Toute sa vie elle avait aidé sa sœur couturière. Mais sa sœur décédée, elle n'a plus d'emploi. À

soixante-dix ans, elle ne vit que de la vente sur le marché d'un peu de soupe qu'elle prépare chez elle. Sa seule famille : une nièce qui travaille le week-end pour se payer ses études de pharmacienne. Quel bonheur se lisait sur les visages d'une paroissienne et des Filles de la Charité qui nous accompagnaient : la joie de l'Évangile en acte.

Nous avons vu également, tout près de là, deux grandes chambres aménagées dans les locaux tenus par les Filles de la Charité pour accueillir une dizaine de vieilles dames sans ressources. L'aménagement a été financé avec l'aide de la Société Saint Vincent de Paul. Ces vieilles dames qui vivaient dans la rue nous ont accueillis en français avec des sourires qui réchauffent le cœur pour remercier ceux qui en France contribuent à leur pension : cinquante euros par mois et par personne pour qu'elles puissent vivre dignement, manger et se soigner, alors que plus personne ne s'occupe d'elles dans leurs familles, trop pauvres pour cela.

Nous avons vu près de Da Nang des familles terriblement touchées par les conséquences de la guerre. Plus de soixante enfants de moins de quinze ans, tous du même village, handicapés physiques et mentaux :

souffrances physiques de ces jeunes, souffrance des parents pour leurs enfants. Le village se mobilise autour de son curé pour leur assurer un soutien spirituel, psychologique et médical. Les Vincentiens vietnamiens nous avaient amenés là pour nous demander de l'aide et aussi pour trouver une solution à l'alimentation en eau potable responsable de ce désastre. Le miracle, c'est aussi qu'un paroissien du Pecq nous a introduit auprès d'une ONG dont il est bénévole qui est spécialisée dans l'approvisionnement en eau potable dans les pays défavorisés. Depuis notre retour, nous travaillons ensemble pour ce village.

Ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres de la façon dont l'Évangile est annoncé au Viêt Nam.

Car nous avons été témoins de distributions de riz, d'accueil de personnes en détresse ou sinistrées, et de bien d'autres choses encore. Nous en avons été témoins et la joie des Vincentiens, des paroissiens et des Filles de la Charité nous a donné la joie. Une joie que j'ai pu offrir au Seigneur en célébrant le dimanche auprès du curé de la cathédrale de Da Nang. Comme les apôtres devaient être joyeux de voir Jésus soulager toutes sortes de maux malgré l'hostilité des autorités de l'époque ! Or au Viêt Nam aussi, les chrétiens rencontrent l'hostilité des autorités. Nous en avons de nombreux témoignages : l'Église du Viêt Nam est une Église persécutée ! C'est une Église où les Conférences Saint Vincent de Paul sont clandestines : nous avons rencontré ces acteurs clandestins qui témoignent concrètement du Corps du Christ au secours des pauvres. Faut-il donc être persécuté pour annoncer l'Évangile à la manière dont Jésus lui-même répandait la joie de la Bonne Nouvelle partout où il passait : « Jésus répondit [aux envoyés de Jean alors en prison] : "Allez annoncer à Jean ce que vous entendez et voyez : les aveugles retrouvent la vue, et les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, et les sourds entendent, les morts ressuscitent, et les pauvres reçoivent la Bonne Nouvelle." » (*Mt* 11,4-5)

Alain Toret
Référent Viêt Nam pour la Société Saint Vincent de Paul